



Outlook

TR : BIXI_REM_Analyse de sites

De Eric NOISEUX <eric.noiseux@montreal.ca>**Date** Mar 2025-08-12 11:15**À** kmuzhetska@artm.quebec <kmuzhetska@artm.quebec>; jplan@artm.quebec <jplan@artm.quebec>**Cc** Jonathan BEZEAU <jonathan.bezeau@montreal.ca>

Bonjour,

Voici l'analyse qui avait été faite par la Ville en mars 2024 pour vos dossiers.

Cordialement,

Eric Noiseux*ingénieur*

Section de la Mobilité Connectée

Ingénierie de Systèmes, STI, V2I, BIXI et Électrification

Division innovation et gestion des déplacements

Direction des projets d'aménagement urbain

Service de l'urbanisme et de la mobilité801, rue Brennan, 6e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

C. 438-993-2017

@ eric.noiseux@montreal.ca

La sous-traitance excessive entraîne des coûts élevés et des risques de collusion, comme l'a démontré le rapport de la commission Charbonneau. Malgré cela, la Ville de Montréal continue de privilégier des firmes externes au détriment de l'expertise interne.

Depuis la commission Charbonneau, les contrats accordés aux firmes privées en ingénierie ont été multipliés par huit à la Ville de Montréal. Pendant ce temps, leurs taux horaires ont grimpé de 82 %, soit près de trois fois l'inflation (32 %) selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Vous trouverez un [lien vers l'étude ici](#)Et vers une [entrevue du chercheur ici](#)

De : Eric NOISEUX <eric.noiseux@montreal.ca>**Envoyé :** 11 juillet 2025 14:28

À : Tristan Bougie <tbougie@biximontreal.com>; Yann BOUCHARD <yann.bouchard@montreal.ca>; M'milo Aongya <maongya@biximontreal.com>; Nibal EL-ABIAD <nibal.el-abiad@montreal.ca>

Objet : TR : BIXI_REM_Analyse de sites

PVI

Eric Noiseux

ingénieur

Section de la Mobilité Connectée

Ingénierie de Systèmes, STI, V2I, BIXI et Électrification

Division innovation et gestion des déplacements

Direction des projets d'aménagement urbain

Service de l'urbanisme et de la mobilité



801, rue Brennan, 6e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

C. 438-993-2017

@ eric.noiseux@montreal.ca

La sous-traitance excessive entraîne des coûts élevés et des risques de collusion, comme l'a démontré le rapport de la commission Charbonneau. Malgré cela, la Ville de Montréal continue de privilégier des firmes externes au détriment de l'expertise interne.

Depuis la commission Charbonneau, les contrats accordés aux firmes privées en ingénierie ont été multipliés par huit à la Ville de Montréal. Pendant ce temps, leurs taux horaires ont grimpé de 82 %, soit près de trois fois l'inflation (32 %) selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Vous trouverez un [lien vers l'étude ici](#)

Et vers une [entrevue du chercheur ici](#)

De : Yannick ROY <yannick.roy@montreal.ca>

Envoyé : 11 juillet 2025 14:13

À : Eric NOISEUX <eric.noiseux@montreal.ca>

Objet : TR: BIXI_REM_Analyse de sites

Yannick Roy

Chef de section - Circulation, signalisation et aménagement

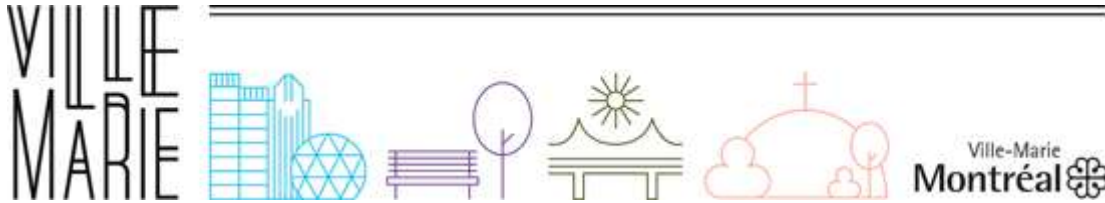
Division de la mobilité et de la planification

Arrondissement de Ville-Marie

514 872-5976

800, boul. De Maisonneuve Est, 17e étage

Montréal (Québec) H2L 4L8



De : Yannick ROY <yannick.roy@montreal.ca>

Envoyé : mercredi 17 avril 2024 15:05

À : Stephane BISSON <stephane.bisson@montreal.ca>

Cc : Sonia THOMPSON <sonia.thompson@montreal.ca>; tbougie <tbougie@biximontreal.com>; Jonathan HAMEL-NUNES <jonathan.hamel-nunes@montreal.ca>

Objet : RE: BIXI_REM_Analyse de sites

Bonjour Stéphane,

Il semble qu'une nouvelle orientation soit prise concernant l'implantation de stations BIXI électriques aux abords des stations du REM. En effet, il semblerait que l'ARTM finance l'implantation sur ses terrains. Il est donc à l'avantage de la Ville de la laisser faire conjointement avec BIXI. Si des sites s'avéraient impossible à desservir directement sur les sites des stations, nous pourrions implanter des stations à proximité.

En vous remerciant,

Yannick Roy, B.Urb.

Conseiller en planification

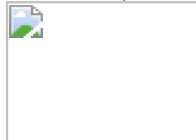
Section mobilité connectée

Division Innovation et gestion des déplacements

Service de l'urbanisme et de la Mobilité

801 rue Brennan, 6e étage

Montréal (Québec) H3C 0G4



De : Yannick ROY <yannick.roy@montreal.ca>

Envoyé : mardi 12 mars 2024 21:40

À : Stephane BISSON <stephane.bisson@montreal.ca>

Cc : Sonia THOMPSON <sonia.thompson@montreal.ca>; Tristan Bougie <tbougie@biximontreal.com>

Objet : BIXI_REM_Analyse de sites

Bonjour Stéphane et Sonia,

Voici les résultats d'analyse des sites à proximité des gares ou des accès du REM. Nous restons disponibles pour discuter plus en profondeur de chacun des emplacements.

Bois-Franc

Options limitées sur le domaine Ville – Explorer les possibilités sur les terrains ARTM.

Canora

Implantation planifiée dans le [parc Dunkerque](#)

Du Ruisseau

Valider si [emprise](#) encore disponible suite aux travaux et la localisation du réseau électrique suite aux travaux. Si espace et raccordement impossible sur domaine public, explorer les possibilités sur les terrains ARTM.

Édouard Montpetit

[Espace déjà discuté](#) en remplacement du stationnement. Raccordement dans un point d'alimentation souterrain.

Gare centrale

Projets multiples sur le domaine public.

Griffintown-Bernard-Landry

Projet intégré sur le domaine public réalisé par le projet Griffintown à l'angle des rues Ottawa et Dalhousie.

Île des Sœurs

Options limitées sur le domaine Ville – Explorer les possibilités sur les terrains ARTM.

Marie-Curie

[Emprise suffisante](#) pour recevoir une station BIXI avec retrait du stationnement en bordure de rue. Raccordement électrique dans un point d'alimentation souterrain.

McGill

Intégration au projet de la Place McGill College

Montpellier

[Espace près de la gare](#) et accessible par Jules-Poitras. Raccordement électrique sur poteau de bois. Attention à libérer accès aux autobus scolaires.

Pierrefonds-Roxboro

Options limitées sur le domaine Ville – Explorer les possibilités sur les terrains ARTM.

Sunnybrooke

Les possibilités sur domaine public sont éloignées de la gare : Explorer les possibilités sur les terrains ARTM.

Côte-de-Liesse

[Côté Deslauriers](#): Emprise d'environ 2,8 m. derrière trottoir. Raccordement sur poteau

[Côté Stinson](#): Emprise à valider d'environ 2,1 m (Besoin de 2,3 m minimum). Raccordement sur poteau.

En vous remerciant pour votre patience.

Yannick Roy, B.Urb.

Conseiller en planification

Section mobilité connectée

Division Innovation et gestion des déplacements

Service de l'urbanisme et de la Mobilité

801 rue Brennan, 6e étage

Montréal (Québec) H3C 0G4



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.